L'Entente Axe Seine

La Seine constitue une destination touristique singulière, au patrimoine culturel inestimable.



Axe majeur de développement pour notre territoire touristique, la Seine permet à l'agglo de mettre en valeur tout ce qu'elle à offrir aux visiteurs.

La Seine est également acteur de la transition écologique. Elle permet la diffusion d'un tourisme vert par le biais du cyclotourisme avec la création de parcours dédiés comme l'itinéraire « La Seine à Vélo » qui relie Paris au Havre depuis octobre 2020 (420km). Elle constitue aussi une alternative plus durable en matière de transport de marchandises, moins consommatrice de CO2.

Célèbre dans le monde entier, la Seine sera au cœur du dispositif des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à l'occasion de la cérémonie d'ouverture, qui se tiendra hors stade et, pour la première fois dans l'histoire des Jeux, sur un fleuve.



Afin de structurer ce travail sur l'Axe Seine sans créer une nouvelle strate administrative, les collectivités ont décidé de mutualiser le travail de leurs équipes au sein d'une entente.

Lors de la séance du Conseil de Paris du mercredi 9 février 2022, la création de l'entente Axe Seine a donc été votée, via la signature et l'approbation de sa convention collective.

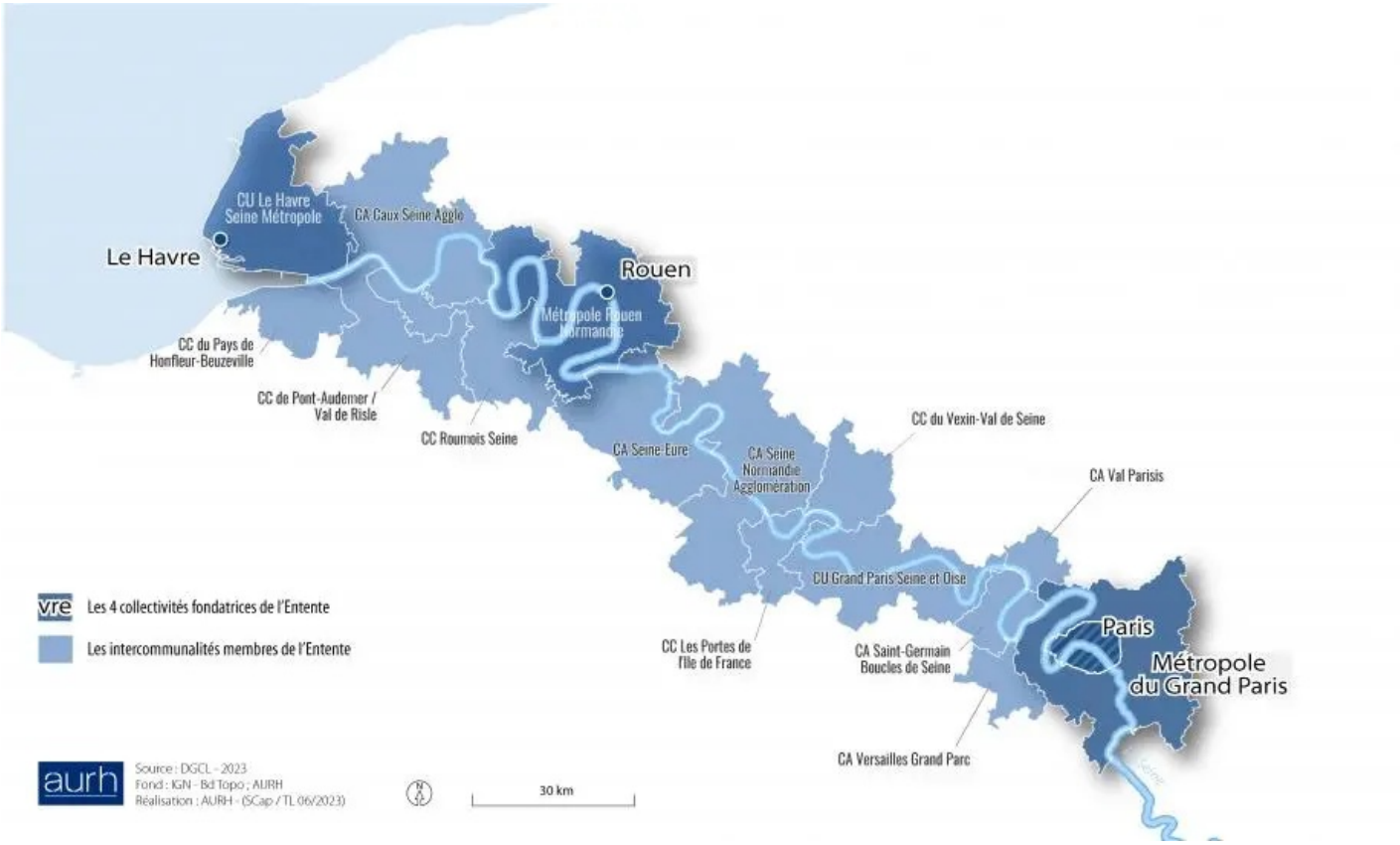
Les objectifs de l'entente Axe Seine :

- formaliser la coopération et les rencontres, partager les analyses et les retours d'expériences à l'échelle de l'Axe Seine ;

- contribuer à la mise en œuvre des projets et se doter d’outils partagés ayant pour ambition de valoriser et de transformer les territoires de l’axe Seine ;
- mutualiser expertise et ingénierie et bâtir des stratégies partagées pour la transition écologique et le développement économique et culturel de la vallée de la Seine ;
- assurer une visibilité à la hauteur de l’ambition pour ce territoire.

16 collectivités composent l'Entente Axe Seine :

- Ville de Paris,
- Métropole du Grand Paris,
- Métropole Rouen Normandie,
- Le Havre Seine Métropole,
- Communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise,
- Communauté d’agglomération Val Parisis,
- Communauté d’agglomération de Seine Eure,
- Communauté d’agglomération de Seine Normandie,
- Communauté de communes Les Portes de l’Ile de France,
- Communauté de communes de Roumois Seine,
- Communauté de communes de Pont-Audemer – Val de Risle,
- Communauté d’agglomération de Caux Seine,
- Communauté de communes du Pays Honfleur-Beuzeville,
- Communauté d’agglomération de Versailles Grand Parc,
- Communauté d’agglomération de Saint-Germain Boucles de Seine,
- Communauté de Communes du Vexin-Val de Seine.



Infos pratiques

L’Axe Seine en quelques chiffres :

- 11 millions d’habitants
- 28% du PIB français
- 50% du fret fluvial français

Liens utiles
Axe Seine, un acteur majeur